



SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST)

FORMAPREV 87

Carole REQUENA
(Formatrice SST)

Tel : 06.30.41.02.37
formaprev87@gmail.com
www.formaprev87.fr

N° Siret : 519 479 091 00026

DUREE :
2 Journées
(soit 14h)

LIEU :
En entreprise

PUBLIC :
TOUS PUBLICS

EFFECTIF :
5 à 10 MAXIMUM

PRE-REQUIS :
AUCUN

Délai d'accès :
21 jours

COÛT :
1500€ / groupe

➤ **PREAMBULE : Article 4224-15 du code du travail**

« Un membre du personnel reçoit la formation de secouriste nécessaire pour donner les premiers secours en cas d'urgence (...) »

➤ **OBJECTIFS DE LA SESSION**

Maîtriser la conduite à tenir et les gestes de premiers secours (mettre en sécurité la personne accidentée, réagir face à un saignement ou un étouffement, utiliser un défibrillateur...),
Savoir qui et comment alerter dans l'entreprise ou à l'extérieur de l'entreprise,
Repérer les situations dangereuses dans son entreprise et savoir à qui et comment relayer ces informations dans l'entreprise,
Participer éventuellement à la mise en œuvre d'actions de prévention et de protection.

➤ **CONTENUS PEDAGOGIQUES**

Cadre réglementaire et juridique
Les processus menant à l'accident
La prévention et les acteurs de prévention
Secourir : agir en cas de saignement, d'étouffement, de malaise, de perte de connaissance...

➤ **DEROULEMENT DE LA SESSION**

Cette session fera l'objet d'une alternance de temps théoriques et de cas pratiques où chaque stagiaire sera amené à intervenir sur des cas concrets permettant une évaluation continue et formative de l'acquisition de compétences.

➤ **MODALITES D'EVALUATION**

A l'issue de la formation, le candidat réalisera une mise en situation pour évaluer et valider les compétences acquises.

➤ **DOCUMENTS REMIS :**

A l'issue de la formation, une attestation de fin de formation sera remise aux candidats. Suite à cette session, un certificat SST sera délivré au participant ayant fait l'objet d'une évaluation continue favorable de la part du formateur. Le certificat sera valable 24 mois.